CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E111051** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE 14/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORSAY
Siret : 321 678 559 00048
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2100746
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124228492

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124228492

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SOCIETE FONTENOISE DE CONSTRUCTION

Sigle : SFC
64 AVENUE SAINT-LAURENT
91400 ORSAY

Téléphone : 01 60 10 80 05 **Fax :**
Portable : 0610733804
Responsabilité légale :
PINHEIRO JOAO PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.fontenoisedeconstruction.fr
E-mail : fontenoise@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 426 024 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E111051** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE **14/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORSAY

Siret : **321 678 559 00048**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2100746

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124228492

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124228492

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **SOCIETE FONTENOISE DE CONSTRUCTION**
Sigle : SFC
64 AVENUE SAINT-LAURENT
91400 ORSAY

Téléphone : 01 60 10 80 05 **Fax :**
Portable : 0610733804

Site Internet : http://www.fontenoisedeconstruction.fr
E-mail : fontenoise@orange.fr

Responsabilité légale :
PINHEIRO JOAO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste)	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.